

1- 16 août
1999

n° 119

sixième
année

CAMBODGE NOUVEAU

Politique · Economie · Finances

Transportation

DANZAS
Logistics
Worldwide

E-Mail : dzkh@bigpond.com.kh

Tel / Fax : 023 216 723

Tel / Fax : 023 362 960

Le procès : quels effets ?

Le procès de Ta Mok et d'autres hauts responsables khmers rouges est-il dangereux pour la réconciliation, ou non ?

C'est imprévisible, puisqu'on ne sait pas ce que diront les inculpés. Mais la réponse pourrait être : "plutôt non".

Ils vont sans doute chercher à impliquer beaucoup d'autorités diverses, pour diluer autant que possible leur propre responsabilité; mettre les crimes sur le dos de leurs supérieurs, de leurs collègues, et bien sûr de leurs subordonnés.

On en saura sans doute davantage sur les rôles respectifs de la Chine et de la Thaïlande dans le soutien aux khmers rouges. Et sur les connivences, alliances, tentatives d'alliances qui ont existé entre responsables cambodgiens des divers bords, et les khmers rouges -divers aussi.

Tout cela aura beaucoup d'intérêt pour les historiens, pour les partisans de la vérité, pour tous ceux qui souhaitent la Justice.

Et sera bien embarrassant pour quantité de gens qui voudraient que ce passé reste obscur, et s'efforcent de retarder ou d'empêcher le procès.

Cependant, plus le temps passe, moins la reconstitution des responsabilités intéresse l'opinion. Pour le Cambodgien moyen, c'est la vie au jour le jour, les récoltes, l'emploi, les salaires, qui comptent. Pour les responsables : les investissements, les infrastructures, les projets à court et long terme, l'harmonie intérieure et avec l'étranger.

L'effet du procès pourrait être important pour certains individus, et faible pour l'évolution générale du Cambodge.

C.N.

Comme chaque année, *Cambodge Nouveau* interromp sa parution pendant un mois. Le prochain numéro paraîtra dans la deuxième quinzaine de septembre.

Var Kim Hong

Président du Comité Juridique de l'Autorité Nationale chargée de la question des frontières

LES FRONTIÈRES

frontière avec la Thaïlande

Une Commission mixte Cambodge-Thaïlande pour examiner et négocier la question des frontières terrestres a été mise en place il y a deux ans, rappelle M. Var Kim Hong, ainsi qu'une sous-commission technique

Avec l'article 2 de la Constitution le Cambodge s'est lié les mains.

Faut-il l'amender ? Ou le supprimer ?

pour réaliser la démarcation et l'abornement de cette frontière.

Les hostilités, les mines, les ont empêché de travailler. "En février dernier, une résolution a renouvelé la composition cambodgienne de la Commission -qui compte 23 personnes pour représenter tous les ministères et les Gouverneurs concernés-; j'en suis le président".

La première réunion a eu lieu à Bangkok fin juin-début juillet.

zone maritime

Deux réunions ont eu lieu en 1995 au sujet des eaux maritimes (zone dite *overlapping*, de chevauchement) Concernant la recherche pétrolière, des négociations sont en cours pour mettre en place une Autorité commune, *Joint Development Authority* (JDA).

[un accord sur ce point pourrait intervenir en septembre, interview Marubeni, cn 116].

Question préalable: faut-il amender l'article 2 de la Constitution qui définit les frontières du Cambodge sans mentionner celles du côté thaïlandais ? Cet article 2 précise : "L'intégrité territoriale du royaume du Cambodge est absolument inviolable dans ses frontières délimitées sur les cartes à l'échelle 1/100 000ème dressées entre les années 1933-1953 et internationalement reconnues entre les années 1963-1969".

amender la Constitution ? Ou supprimer l'article 2 ?

L'article ne fait aucune mention des frontières avec la Thaïlande et avec le Laos. Si l'on veut définir le territoire du Cambodge, il faut mentionner la carte réalisée en 1909 après les accords conclus avec la Thaïlande; et la frontière avec le Laos.

D'autre part la carte à laquelle il est fait référence est elle-même imparfaite, sujette à négociations.

"Je prépare donc un amendement à l'article 2, nous dit M. Var Kim Hong.

"Mais en fait je serais partisan de supprimer simplement cet article 2. Ce n'est pas un article de notre Constitution qui va contraindre nos voisins à reconnaître nos frontières. Les frontières d'un pays ne se décrètent pas unilatéralement, elles sont le résultat de négociations avec les pays voisins. Un accord bi-latéral a plus d'autorité que la législation intérieure d'un pays, même s'il s'agit de sa Constitution".

La question de la modification de l'article 2 est donc en suspens.

frontières terrestres : en principe pas de litiges

Cette frontière entre le Cambodge et la Thaïlande, rappelle M. Var Kim Hong, a été délimitée, démarquée et abornée lorsque la France assurait le Protectorat sur le Cambodge, à la suite de la signature avec la Thaïlande (le Siam) de la Convention de 1904 et du Traité de 1907 avec les protocoles annexes.

Deux Commissions franco-siamaises en 1907-1908 et en 1908-1909 ont été chargées de délimiter, démarquer et aborner les frontières; elles ont publié, en 1909, 7 cartes. Il n'y a pas de litige entre le Cambodge et la Thaïlande concernant ces cartes.

Il n'y a pas non plus de litige juridique. Les accords de 1904 et 1907 l'ont été en bonne et due forme par les deux parties. Cette frontière est internationale, et internationalement reconnue.

retrouver les bornes perdues

Alors où est le problème ? C'est qu'à la suite de ces Conventions, l'opération de bornage sur les 803 km qui vont des chaînes du Danrek au nord (frontière avec le Laos) jusqu'au Golfe de Thaïlande au sud, on a installé 73 bornes.

Ces bornes ont été parfois placées sur des repères non permanents, arbres, rochers, ... et les considérant comme non fiables, la Commission a construit en 1918-1919 des bornes en béton armé pour remplacer ces premières bornes provisoires. A quelques mètres près (à cause du soubassement nécessaire), les nouvelles bor-

(suite page 2)

A l'intérieur

Spécial Frontières

Tourisme

pp. 6-7

Entretien Var Kim Hong

pp. 1-2-3-4

La Soie (suite)

p. 8

Livre Vietnam-Cambodge

pp. 4-5

cartes

pp. 4-5

(suite de la page 1)

nes respectent les emplacements des premières.

La mission de l'actuelle Commission mixte est double :

- il s'agit d'abord de **retrouver ces 73 bornes**, de les remettre en place, de les réparer, de refaire celles qui auraient disparu. On sait par exemple que 2 ou 3 bornes ont été renversées dans les années 30 par des éléphants sauvages.

- et de **préciser les intervalles entre ces bornes**, qui sont trop espacées. Dans les intervalles, c'est à dire en moyenne 11 km, il y a des cours d'eau, des plaines, des montagnes, on ne sait pas précisément quoi appartient à qui.

Combien faudra-t-il de bornes au total ? C'est la Commission qui le dira. Pour nous, souligne M. Var Kim Hong, nous souhaitons qu'il y ait un maximum pour éviter toute contestation future.

Il faudra consulter les autorités provinciales, militaires, civiles, ... *"Mon principe est qu'en cas de doute, il faut vérifier"*.

Le Service Cartographique de l'Indochine

Le tracé de cette frontière repose sur de bons documents d'origine, les cartes réalisées par le Service Cartographique de l'Indochine. C'est un travail auquel on ne peut rien reprocher, qui ne mérite que des éloges. A partir de ces cartes au 200 000 ème -sur lesquelles figurent les bornes-, et retranscrites à l'époque au 100 000 ème, les Etats-Unis ont réalisé des cartes au 50 000 ème. Le travail réalisé il y a 80 ans est donc parfaitement utilisable.

D'autre part, on peut vérifier les positionnements avec le système par sa-

tellite GPS, qui permet de situer un objet avec moins de 10 m d'écart.

Il faudra du temps pour réaliser ce bornage. La paix est encore toute récente, les régions de Païlin, de Preah Vihear ne sont sûres que depuis très peu de temps, et bien sûr le terrain devra

• **La frontière terrestre avec la Thaïlande repose sur des données juridiques solides, et des documents cartographiques de grande qualité.**

• **Il faut retrouver les 73 bornes et préciser les intervalles.**

• **Avec de la bonne volonté on en aura fini avant fin 2000.**

être d'abord déminé.

C'est pourquoi pour l'instant on n'en est qu'à un travail de bureau. La sous-Commission technique ne peut pas encore aller sur le terrain.

Mais si les deux parties sont de bonne foi, on a tous les instruments qui permettent de retrouver les bornes.

bases juridiques solides

Les bases juridiques d'autre part sont des plus solides puisque ces frontières ont été internationalement reconnues, et qu'en 1962 la Cour Internationale de La Haye, ayant effectué une enquête sérieuse, a attribué au Cambodge le temple de Preah Vihear par un arrêt que la Thaïlande a reconnu. Si donc les deux parties ont de la bonne volonté -et nous en avons-, il sera possible de réaliser la mission dans les délais impartis c'est à dire avant la fin 2000. La première réunion de la commission mixte ayant eu lieu à Bangkok, la seconde aura lieu à Phnom Penh : il nous appartient d'en prendre l'initiative.

à l'article 14 du code de procédure pénale, sur quoi PPC et Funcinpec se sont mis d'accord, permettra de retarder ce procès qui aurait dû normalement intervenir avant la fin du délai de détention provisoire -six mois-, début septembre.

Ta Mok doit être aussi jugé pour crimes contre l'humanité dans un procès international, lorsque la législation cambodgienne aura été modifiée.

élections communales

Elles doivent avoir lieu fin décembre ou début 2000. Les diffi-

frontière avec le Vietnam

Les négociations ont commencé en 1995, et surtout depuis 1998. Plus récemment, il y a eu une rencontre importante à Ho Chi Minh Ville en 1999. On a mis en place une structure d'ac-

cord entre autorités locales et provinciales.

Le mécanisme fonctionne, les journaux ne le savent pas : l'affaire du pont et de la route construits depuis décembre 1998 par les Vietnamiens près de Phnom Denh, province de Takeo (cn 115) c'est moi qui l'ai signalée à la presse. Il n'y a aucun scandale. La frontière passe à 1200 m au nord des canaux. Simple-ment, les Vietnamiens auraient dû informer la partie cambodgienne, selon l'accord du 17 janvier 1995. Il est convenu qu'avant une délimitation précise on doit respecter la situation existante.

Au total je suis optimiste aussi pour cette frontière. Nous avons de très bons contacts avec nos homologues vietnamiens, et sur le fond : on discute. C'est une question de volonté de chaque côté, et pour nous, nous l'avons à 100 %. Nous voulons aller au plus vite. Comme pour la frontière thaïlandaise, je pense que nous réussirons avant la fin de 2000.

cultés :

- le projet de loi qui les concerne n'est pas encore prêt ;
- les électeurs devront voter dans les communes où ils vivent. Comme certaines cartes d'électeurs établies pour les législatives auront été perdues, faut-il faire un nouveau recensement des électeurs ? D'autant plus que dans l'intervalle il y a eu des décès, l'arrivée de personnes à l'âge de voter, et des arrivées de réfugiés. Cela coûterait 5 à 6 millions de dol

un tracé imparfait ...

Le problème est ici différent de ce qu'il est avec la Thaïlande. Il y a plusieurs causes de "décalages".

La frontière a été tracée et abornée par les Français qui étaient maîtres de l'Indochine. Les rois du Cambodge, même s'ils n'étaient pas d'accord, ne pouvaient rien faire. Les archives (à Aix) le montrent bien.

La frontière entre le Vietnam et le Cambodge était administrative, malgré certains documents (Convention Cochinchine-Cambodge). Les décisions étaient prises de façon unilatérale.

Cette frontière Cambodge-Vietnam donc ne répond pas à tous les critères du droit international, malgré les documents existants.

... mais on s'accorde sur l'"intangibilité"

Cependant le Cambodge admet le principe de l'"intangibilité des frontières" héritées de la colonisation. Il ne revendique pas les territoires perdus au cours de la période coloniale. Il veut retrouver les frontières que le Protectorat a laissées en 1953.

Dès 1964 le Cambodge reconnaissait officiellement son territoire *"dans ses limites actuelles"*, c'est à dire

Empiètement thaïlandais ?

Selon *Rasmey Kampuchea* du 22 juillet, "un officiel de Païlin a dit que la Thaïlande a déplacé sa frontière de plusieurs centaines de mètres à l'intérieur du Cambodge au point de passage Psaar Prum (marché Prum). Ce changement a eu lieu avant que Païlin, alors contrôlé par les khmers rouges, ne retourne au Gouvernement royal en 1996. L'ancien point de démarcation était situé à "Deum Pungra Post", qui est devenu un marché frontalier thaïlandais (...). L'arbre qui servait de limite est toujours là. Le poste frontière en dur n'est pas encore construit, mais la Thaïlande a déjà construit une bonne route qui conduit au nouveau point de passage".
(d'après trad. *The Mirror*)

Selon *Chalana Thmey* du 23-29.7, lors de la réunion de la Commission mixte du 15 juillet à Bangkok, la Thaïlande aurait refusé de reconnaître la frontière "tracée par les Français", produisant sa propre carte de 1907, et contesterait même l'attribution de Preah Vihear au Cambodge par la Cour de La Haye, en 1962.

(suite page 6)

Le problème des frontières

celles de 1953.

De son côté le Vietnam reconnaît aussi le principe de l' "intangibilité des frontières"

cinq causes de "décalages"

Cambodge et Vietnam s'accordent donc sur les principes. Et ils s'accordent aussi pour prendre pour base les 26 feuilles réalisées par le Service Géographique de l'Indochine après le Traité de 1885, et les 40 feuilles au 50 000ème qui en ont été tirées par la suite.

Le problème est qu'ici l'administration coloniale n'a pas bien fait son travail pour les 1270 km de frontière, ni sur la carte, ni concernant les documents, ni sur le terrain.

Première cause de décalage : des **modifications arbitraires**.

Dans la région des plantations, par exemple, on a tracé la frontière en fonction des demandes des planteurs d'hévéas (ex. à la frontière de Kratie et de Kompong Cham, où la frontière suit une ligne droite). Quelques bornes (1, 2, 3 et 4) ont été enlevées par la France pour modifier la frontière aux dépens du Cambodge : on favorisait la colonie. Il s'est même trouvé que le gouverneur de la province de Tay Ninh étant devenu gouverneur général de Cochinchine a tranché en faveur de la colonie. Les modifications qui sont intervenues ont toujours été en faveur de la colonie.

Une autre cause de "décalages" : **les instructions du Gouverneur général de l'Indochine dans certains cas n'ont pas été appliquées**. On peut le comprendre : il y avait la guerre; entre la Conférence de Genève en 1954 et l'indépendance, il y a eu peu de temps. Le Service Juridique de l'Indochine a été fermé en 1955. On ne peut donc rien lui reprocher.

Mais, par exemple, il avait été décidé qu'en échange de l'île de Kohki, située près du littoral de Kandal, le Cambodge recevrait une bande de terrain de 200 m de large. L'île a été rattachée à la Cochinchine, mais la bande de terre n'est pas devenue cambodgienne. Il faut revoir ces irrégularités. C'est possible parce que les décisions du Gouverneur

sont connues, elles ont été publiées. On a donc là une base solide.

Des décalages viennent aussi de **l'imperfection des 26 feuilles quadrilées de la carte**, qui ne se raccordent pas, notamment au nord dans la région des trois frontières. La raison : la négligence des services.

- avec le Vietnam on est d'accord sur l' "intangibilité des frontières";
- on travaille sur 7 "décalages" : il s'agit de détails dus notamment à l'imperfection des cartes;
- bornes déplacées ? Aucune preuve.
- tout devrait être fini avant fin 2000.

Pour la partie plus au nord, de Tay Ninh aux trois frontières, après la seconde guerre mondiale, là où il n'y avait pas d'accès terrestres, dans le nord montagneux, on faisait des photos aériennes que l'on interprétait ensuite. Certaines cartes sont imprécises, le géomètre a laissé des blancs, comme si l'avion qui survolait la zone entraînait dans un nuage ...

"La précision des opérations était moins importante que pour la frontière avec la Thaïlande puisque qu'il ne s'agissait que de limites à l'intérieur de l'Indochine". Une partie seulement de la frontière a été bornée, celle de l'ancienne colonie de Cochinchine, de la province de Tay Ninh à la mer :

interrompue en 1987.

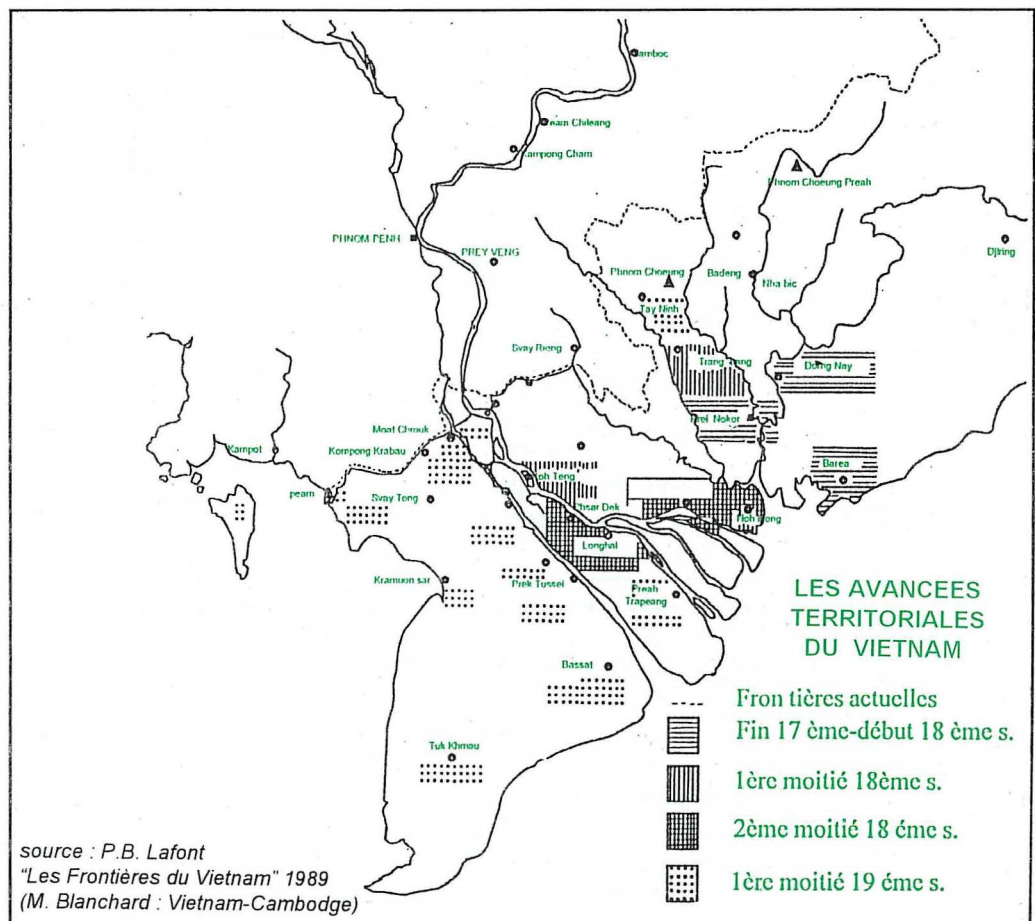
déplacements de bornes ?

Y a-t-il eu plus récemment déplacement volontaire de bornes au profit du Vietnam ? "C'est une accusation qui a été lancée pour des raisons de tactique politique en 1993. Nous n'en avons aucune preuve. J'ai été sur place, nous dit M. Var Kim Hong, je n'ai pas encore vu de borne déplacée. Les Vietnamiens étaient déjà partout au Cambodge, pourquoi auraient-ils déplacé les bornes ? Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de déplacements, mais c'est une question que la Commission doit encore régler. Nous sommes en plein dedans, ce n'est pas le moment de jeter de l'huile sur le feu. Il faut se rappeler que ces bornes ont été installées en 1873, qu'il y a eu des suppressions et des déplacements anciens ...

Il n'y a eu aucune "braderie" commise par le gouvernement de l'Etat du Cambodge.

sept points d' "écarts"

Il reste donc à régler des détails. C'est sur ces imperfections des documents, sur ces décalages que l'on discute. (suite page 4)



Le problème des frontières

La parole maintenant est aux spécialistes.

Comme l' a dit récemment le prince Ranariddh, puis le Premier ministre, on a trouvé 7 points d' "écart". C' est l' affaire d' un groupe de techniciens qui travaillent à la fois sur les cartes et sur le terrain.

frontière avec le Laos

Il y a eu déjà quatre discussions entre les deux pays, en 1995, 1997, 1998 et au début de 1999.

Comme avec le Vietnam on a affaire à des frontières "administratives" tracées

avec plus ou moins d' assentiment de part et d' autre.

Mais il n' est pas question de revenir sur un passé lointain. On est d' accord là aussi sur l' intangibilité des frontières de 1953. Il reste à délimiter et aborder précisément cette frontière.

La base c' est : - la carte au 100 000 ème du Service Géographique de l' Indochine, et la carte américaine au 50 000ème qui en a été tirée pour un travail plus

précis; - et les principes du droit international sur la délimitation des frontières (cours d' eau, crêtes des montagnes, lignes de partage des eaux, ...).

La longueur de la frontière est de 336 miles, environ 538 km. Il n' y a pas de bornes, s a u f quelques-unes à la frontière de Stung Treng, et des points de repère. Mais il n' y a pas de vrai problème. On négocie. Il devrait y avoir une nouvelle réunion avant la fin de l' année.

nous travaillons pour la durée

Les accords sur lesquels nous travaillons seront-ils acceptés par tous les politiques ? Par l' opinion publique ? Je ne sais pas.

Nous ne travaillons pas sous la pression de la rue, souligne M Var Kim Hong, mais pour la durée. Nous travaillons à une frontière réellement acceptable par les deux parties, internationalement reconnue, et qui assure l' amitié à long terme.

Lorsque cette question sera réglée, nous pourrons consacrer nos efforts et notre temps à d' autres tâches. ■

nous travaillons pour la durée, pas sous la pression de la rue

LIVRES

VIETNAM-CAMBODGE une frontière contestée

par Michel Blanchard

Ce livre qui vient de paraître (juin 1999), fait à partir d' ouvrages et de travaux précédents et d' entretiens avec des responsables Cambodgiens, Vietnamiens et divers auteurs compétents, expose clairement le problème de la frontière terrestre Cambodge-Vietnam.

Quelques points importants:

- au total, peu de litiges.

Si l' on dépassionne le débat, la question de la frontière avec le Vietnam n' est en réalité pas grand' chose. Le Minh Nghia, conseiller du gouvernement vietnamien, ancien président du Comité national des frontières : "Il faut régler les litiges sur le terrain par rap-

port à la carte. Mais il y a réellement peu de litiges et la superficie concernée est faible".

[M. Var Kim Hong : "pour ma part, je n' ai jamais dit que les surfaces concernées étaient "très faibles et peu peuplées" comme me le fait dire M. Blanchard : au sud les surfaces en litige sont peuplées; et au nord les surfaces ne sont pas "très faibles"].

- retenue vietnamienne.

Plutôt que des empiètements du Vietnam si souvent dénoncés du côté cambodgien, on observe plutôt une remarquable retenue des responsables vietnamiens. Ils ont été très longs à réagir aux innombrables et sanglantes incursions des khmers rouges sur leur territoire. Et pendant leur occupation du Cambodge, entre 1979 et 1989, 3 traités concernant les frontières terrestres et maritimes ont été signés avec le gouvernement cambodgien, en juillet 1982 (sur

les eaux historiques), en juillet 1983 (sur les frontières terrestres) et décembre 1985 (délimitation de la frontière terrestre).

Ce dernier traité, "rédigé sur la base des déclarations du roi Sihanouk" et de la carte de 1954, "prévoit à court terme la création d' une commission mixte pour la définition d' un tracé, la pose de bornes et l' établissement de cartes". Rien n' a donc été imposé unilatéralement au Cambodge, rien n' a été arbitrairement figé.

Lu Van Loi, alors chef du Comité vietnamien de négociation : "en 1985, nous avons délimité sur le terrain plus de 200 km. Mais l' évolution politique du Cambodge a entraîné des hésitations. Hun Sen a craint de prendre seul toute la responsabilité avant le retour de Sihanouk".

- le problème des cartes

est gênant pour le Cambodge. Les cartes françaises au 100 000ème mentionnées dans la Constitution, imparfaites, ne constituent

pas une base suffisante. M. Le Minh Nghia, cité par M. Blanchard : "Si les Cambodgiens veulent discuter avec la carte américaine, qu' ils le disent !".

Mais le problème est que ces cartes, auxquelles le Cambodge s' est longuement et fortement référé, ne sont pas satisfaisantes, comme l' explique M. Var Kim Hong. Il ne s' agit pas de choisir entre la carte au 100 000ème et celle au 50 000ème, mais bien de corriger sur ces cartes des modifications qui auraient dû l' être dès l' origine. C' est toute la stratégie du Cambodge qui se trouve ainsi modifiée.

- le traité de 1985 sur les frontières terrestres est-il valable ? Selon R. Jennar - qui a soutenu en septembre dernier une thèse de doctorat sur le sujet des frontières du Cambodge- il y a vice de forme parce qu' on a adopté comme principe général la carte au 100 000ème, mais pour le tracé la carte américaine au 50

Le Cambodge et l' "intangibilité des frontières"

La déclaration finale de la Conférence des Non-Alignés, au Caire, du 5 au 10 octobre 1964, stipule (chapitre V) :

"Les pays participants (...) s' engagent à respecter les frontières telles qu' elles existaient lorsque les États ont accédé à l' indépendance".

Déclaration signée par le Cambodge, dont le représentant déclare : "si défavorables que soient pour nous ces frontières, nous les acceptons".

Dans cet esprit, Norodom Sihanouk, en 1966, au lendemain du voyage du général de Gaulle, évoquait une "simple mise à jour" et une "harmonisation des cartes" avec la situation de fait.

Cependant, observe M. Blanchard, le Cambodge a tout aussi constamment

défendu des positions revendicatrices, irrédentistes, tenu des discours inspirés par la position extrême de Sarin Chhak. Dans sa thèse de doctorat de 1964 Sarin Chhak estime que "toutes les amputations qui ont contribué à réduire le territoire de l' ancien Cambodge sont dénuées de base légale, celles qui précèdent la période coloniale comme celles qui datent de cette période" (voir carte). Il conclut : "la remise en cause des frontières actuelles du Cambodge (...) est une nécessité juridique absolue, une exigence majeure du retour à l' indépendance". Norodom Sihanouk lui-même, dans son livre "Souvenirs doux et amers" (Hachette, 1980) défend "l' héritage transmis à mes royaux prédécesseurs par SM le Roi Norodom premier" : en somme les frontières de 1863 ...

Ces oscillations d' une position à une autre ont longtemps empêché la résolu-

tion du problème.

Dans sa thèse, citée par M. Blanchard, R. Jennar dénonce l' "irrédentisme latent" cambodgien, et stigmatise :

"la manière avec laquelle, en toute bonne foi, les Cambodgiens approchent la question des frontières, assimilent le passé révolu à l' actualité la plus immédiate, confondent décisions politiques et actes de droit, manipulent les faits historiques en les enlevant de leur contexte, suspectent en toutes occasions un certain nombre de leurs compatriotes de brader le territoire national, cible permanente de la convoitise vietnamienne".

"Ce refus d' accepter les frontières coloniales a conduit, de 1953 à 1979, toutes les négociations frontalières dans des impasses. Il est pour beaucoup à l' origine du conflit khmère-vietnamien de 1977-1979. Il reste cependant une constante de la pensée politique cambodgienne". ■

le problème des frontières

000ème : il y a différence. Selon Long Visalo, membre de la Commission mixte, cité par M. Blanchard, c'est ce qui a provoqué en 1987 l'arrêt du bornage.

- blocage des négociations ? Depuis les Accords de Paris, le problème de la frontière Cambodge-Vietnam n'a pas progressé. Il y a eu blocage, souligne M. Blanchard, du fait du Funcinpec, qui pensait tenir là un bon argument électoral contre le PPC.

En mai 1992 Ranariddh, président du Funcinpec, affirme qu'il y a 40 000 soldats et 1 million de colons vietnamiens au Cambodge. En mars 1996, à la suite d'incidents, il parle de régler le problème par la voie militaire. En juillet 1998, dans le cadre de la campagne pour les législatives, il dénonce l'immigration vietnamienne et demande l'annulation des traités de 1983-85.

Autres causes du blocage, selon M. Blanchard : la partie cambodgienne manque d'experts, les Cambodgiens ne savent pas négocier, et le Roi lui-même aurait défendu des thèses contradic-

toires.

[Ces propos font réagir vivement M. Var Kim Hong : "ce sont des accusations très graves, parler des volte-faces du Roi ! Alors que "pour le roi Sihanouk, le seul vrai problème était d'obtenir la garantie de l'intégrité territoriale de son pays dans les frontières léguées par la France", comme l'écrit Ch. Meyer, d'ailleurs cité par M. Blanchard].

un nouveau climat

Quoiqu'il en soit, il faut souligner qu'au long "blocage" des négociations décrit à juste titre par M. Blanchard a maintenant succédé un climat nouveau que ce livre, tout récent, ne souligne peut-être pas suffisamment.

On constate depuis quelques mois un "déblocage" au sujet des frontières rendu possible par la bonne marche du gouvernement de coalition, par la conviction des dirigeants qu'il faut en finir avec ce vieux problème pour passer aux suivants, par l'entrée du Cambodge dans l'ASEAN, peut être aussi par l'assentiment de la Chine.

La meilleure preuve : l'en-

tretien de M. Var Kim Hong dans ce numéro de *Cambodge Nouveau* : le président du Comité juridique de l'Autorité nationale chargée des frontières rappelle que Cambodge et Vietnam sont d'accord sur l'"intangibilité des frontières" - un point fondamental -, parle de régler des "détails", reconnaît n'avoir pas encore la preuve de déplacements de bornes, et se déclare optimiste sur un accord avec la partie vietnamienne avant la fin de 2000.

Tout semble justifier cet optimisme, notamment la multiplication des visites officielles des plus hauts responsables cambodgiens au Vietnam et en Chine. Après une visite de 5 jours au Vietnam, le président du Sénat Chea Sim confirme, le 24 juillet, l'accord des deux parties sur la date convenue de la fin 2000 pour parvenir à un accord.

Les observateurs avisés comme R. Jennar, M. Blanchard, ... en insistant sur l'interminable "blocage" des négociations, sous-estiment probablement la rapidité du déblocage qui s'opère actuellement au Cambodge.

après les frontières ...

Plus que le tracé de la frontière, rappelle en conclusion M. Blanchard, les problèmes entre le Cambodge et le Vietnam sont ceux :

- de la **contrebande** : cigarettes, whisky, cognac, drogue, etc ...; elle bénéficie surtout au Cambodge;
- de l'**immigration** vietnamienne (qui n'est peut-être pas, lui non plus, un problème aussi grave qu'on le dit, voir *cn* 113 : "Les Vietnamiens au Cambodge"). Avec cette réflexion intéressante de Khieu Kanharith : les Vietnamiens peuvent faire pression sur les autorités cambodgiennes : "n'expulsez pas les Vietnamiens, ou bien nous allons contrôler davantage la frontière !"

- enfin des **opposants politiques vietnamiens** réfugiés au Cambodge.

Il conclut : "le défi est maintenant de passer d'une frontière séparante à une zone-frontière unifiante".

C.N.

Vietnam-Cambodge, une Frontière Contestée, par Michel Blanchard, 175 p., cartes, bibliographie, L'Har-mattan, 1999.

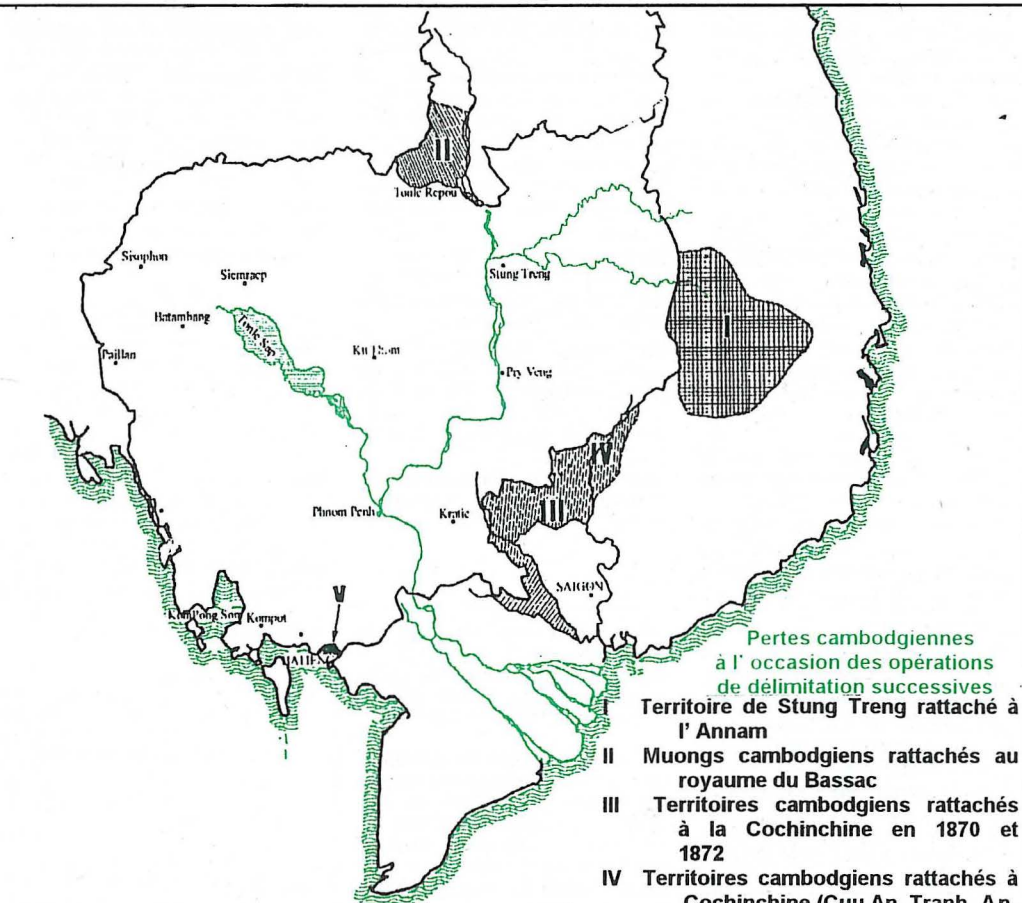
accepter l'héritage

Cette carte, et la précédente, montrent bien la raison des craintes cambodgiennes : l'avancée vietnamienne vers le sud de la Péninsule est très ancienne. La France, qui a sauvé le Cambodge d'une probable disparition au profit de ses deux voisins de l'Est et de l'Ouest en venant au secours du Roi Ang Duong en 1853 et 1856, qui a obligé en 1907 le Siam à rendre au Cambodge les provinces de Siem Reap et de Battambang, a en revanche favorisé la Colonie (la Cochinchine) aux dépens du Protectorat (le Cambodge).

Les Cambodgiens ont tendance à comparer toujours le territoire délimité par la France à celui qu'occupait le Cambodge aux temps de sa plus grande expansion (delta du Mékong, sud du Laos, ouest du Siam). Mais ils devraient considérer aussi qu'ils lui doivent de n'avoir pas disparu, que les frontières héritées de l'époque coloniale sont au total une chance historique, et que de toutes façons il n'y a pas aujourd'hui d'autre choix que d'accepter le principe de "l'intangibilité des frontières".

Plutôt que s'obséder sur la question des frontières, les problèmes étant relativement bénins, il serait plus utile, avant même un tracé et un bornage définitifs, de créer une meilleure coopération économique régionale et de préparer les décennies à venir.

C.N.



Source : Sarin Chhak "Les Frontières du Cambodge" (M.A. Martin "Le Mal cambodgien")

- Pertes cambodgiennes à l'occasion des opérations de délimitation successives de territoire de Stung Treng rattaché à l'Annam**
- I Muongs cambodgiens rattachés au royaume du Bassac
 - II Territoires cambodgiens rattachés à la Cochinchine en 1870 et 1872
 - III Territoires cambodgiens rattachés à Cochinchine (Cuu An, Tranh An, Minh Ngay, Loc Ninh, Phuoc Là)
 - IV Territoires rattachés à la Cochinchine en 1914

Sur les 119 951 visiteurs arrivés au Cambodge par voie aérienne au cours du premier semestre 1999, 78 839 venaient pour le tourisme, 28 027 pour le business.

Les touristes sont donc plus de deux fois plus nombreux que les businessmen.

La répartition est très différente selon les régions et les pays d'origine.

Asie : business surtout

Le plus fort contingent de visiteurs vient des pays asiatiques : Chine, Taïwan, Japon, Thaïlande, Malaisie, Singapour...

On constate que, le Japon mis à part, la proportion des businessmen parmi ces visiteurs asiatiques est nettement plus élevée que la moyenne. Le nombre des businessmen dépasse souvent nettement la moitié du nombre des touristes :

Chine : 4 924 businessmen et 7 158 touristes;

Taïwan : 3 320 businessmen et 6 624 touristes;

Thaïlande : 2 780 businessmen et 4 210 touristes;

Malaisie : 2 244 businessmen et 3 786 touristes;

Singapour : 2 238 businessmen et 3 151 touristes;

Un cas particulier : le **Japon**, qui fournit un très fort contingent de touristes : 6 731 (le second après celui de la Chine) et un faible contingent d'hommes d'affaires : 748.

Au total, le nombre des hommes d'affaires asiatiques est à peu près la moitié de celui des touristes, une proportion qui est loin d'être atteinte pour les autres parties du monde.

On peut en conclure que le business au Cambodge est destiné à se développer plus vite avec l'Asie qu'avec le reste du monde; tout particulièrement avec la Chine, dont le nombre total de visiteurs est en forte progression : + 36 % (voir tableau); aussi avec Taïwan, la Thaïlande, la Malaisie, etc... en fonction de l'état des uns et des autres au sortir de la "crise asiatique".

Un autre phénomène vaut d'être souligné : la très forte progression du nombre de visiteurs venus du Vietnam (+ 48 %), du

TOURISME

Les visiteurs sont-ils des hommes d'affaires ? Des touristes ? La distinction n'est pas évidente. Les affaires n'empêchent pas de faire du tourisme. Le tourisme peut être la première approche d'un business. En tous cas pour le Cambodge, le Tourisme c'est du business, et de plus en plus.

Laos (+ 71 %), d'Indonésie (+ 38 %), de Corée du Sud (+ 43 %), ... signe d'un retour de confiance dans le Cambodge de la part des pays de la région.

Europe : touristes surtout

La proportion des businessmen par rapport aux touristes n'est ici qu'environ 1 pour 5 : 22 419 visiteurs européens sont venus au Cambodge en vacances et 4 402 pour affaires.

Pour les hommes d'affaires, deux pays fournissent des contingents appréciables : la **France** : 1 741, et la **Grande Bretagne** : 1 563.

L'**Allemagne** a témoigné un peu d'intérêt, avec 346 hommes d'affaires. Les autres sont aux environs ou au-dessous de 100 : Suisse, Belgique, Italie, Pays-Bas...

On ne doit pas en tirer la conclusion que les sociétés européennes ne s'intéressent pas au Cambodge. Il s'agit souvent, à cause de l'éloignement, de sociétés importantes, et les marchés conclus peuvent être plus rares, mais plus importants en moyenne que les contrats conclus de façon très courante, mais souvent pour des montants modestes, avec les pays voisins.

Il est clair cependant que le business Européen dans l'ensemble est encore très peu présent au Cambodge.

Au total, on constate une forte augmentation des visiteurs venus d'Europe : + 20 % d'un premier semestre à l'autre, avec des progressions spectaculaires :

Italie : + 77 %, Allemagne + 56 %, Espagne + 67 %, Norvège + 38 %, ...

Amérique : plein boom

Il semble que les Américains redécouvrent le Cambodge : + 60 % d'un premier semestre à l'autre.

Avec 14 847 visiteurs, ils viennent en tête de liste, dépassant en nombre même les Chinois ! Peut-être plus important encore : les businessmen américains ont été très nombreux, 2 541, un chiffre qui se situe entre celui des Malaisiens et celui des Thaïlandais.

Forte augmentation aussi des visiteurs Canadiens : + 38 %, avec des chiffres, pour les touristes comme pour les hommes d'affaire qui se situent dans la fourchette européenne.

la route, et Preah Vihear

Les statistiques prennent aussi en compte les visiteurs qui viennent par la route, principalement du Vietnam par Bavet, et de Thaïlande par Poipet : 44 096 pour 5 mois 99; et les visiteurs de Preah Vihear (on y parvient par la Thaïlande) : 160 306 en 5 mois, c'est à dire beaucoup plus, selon ces statistiques, qu'il n'en est arrivé à Pochentong et à Siem Reap ensemble : 103 000.

Pour l'instant les arrivées à Siem Reap par bateau ne sont pas encore comptabilisées.

les vols directs

Les vols directs Bangkok-Siem Reap ont représenté au 1er semestre 7, 78 % des arrivées à Siem Reap par voie aérienne. Ils sont sans aucun doute bénéfiques pour le Cambodge en général, amenant à Siem Reap des visiteurs qui n'y seraient pas venus. Le phénomène va s'accroître avec l'ouverture prochaine de liaisons aériennes directes avec d'autres centres touristiques de la région,

comme Phuket et Sukhotai, en attendant d'autres liaisons (Chiang Mai, Koh Samui ... ?). Et accentué encore lorsque la liaison routière Bangkok-Siem Reap sera praticable dans de meilleures conditions.

Est-ce un manque à gagner pour Phnom Penh ? Oui, dans une mesure qu'il est impossible de préciser. Se trouvent "court-circuités" non seulement *Royal Air Cambodge* mais les agences de voyage, hôtels, restaurants, ...

un paysage nouveau

L'attitude générale cependant est : que le gouvernement et que les entreprises de Phnom Penh qui sont concernées fassent effort pour se promouvoir et promouvoir tout ce qui n'est pas Siem Reap / Angkor !

Il existe d'autres centres d'intérêt au Cambodge. On peut imaginer que Sihanoukville, après de longues manœuvres et projets non aboutis deviendra un centre de loisirs important. Que se développera un tourisme "à thème" qui profitera à la province. L'éco-tourisme est sûrement une bonne idée.

Le développement des liaisons routières avec la Thaïlande et le Vietnam, et le développement des liaisons à l'intérieur même du Cambodge, la sortie de la crise asiatique, des relations redevvenues confiantes entre pays voisins, tous ces facteurs vont changer le "paysage touristique" du Cambodge.

On reverra sans doute des bateaux de croisière remonter le Mékong à partir de Ho Chi Minh et gagner Siem Reap, mais aussi Kompong Cham et Kratie. Des explorateurs, ethnologues, photographes, dans des pirogues et à dos d'éléphant...

C'est le moment pour les provinces et pour les agences de voyage, de faire preuve d'initiatives et d'organisation. Pour le Gouvernement de promouvoir et d'orienter la "destination Cambodge".

pour les investisseurs aussi !

Ce nouveau paysage, cette province cambodgienne pénétrable, désenclavée, elle va attirer les investisseurs aussi...

On est au seuil de grands changements ! C.N.

A PROPOS ...

lars, fait observer le secrétaire général du NEC, Comité Electoral National, M. Im Suosdey et prendra beaucoup de temps; - pour les législatives, on a eu l'aide de spécialistes et d'ordinateurs australiens. Pour reprogrammer ces ordinateurs, il faudrait de nouveau l'aide de ces spécialistes. (d'après Rasmey Kampuchea 14.7, trad. The Mirror).

investissements

Les investissements au premier

semestre n'ont été que de 163,2 mio de \$, contre 181,4 mio au premier semestre 1998, souligne M. Hor Namhong ministre des Affaires étrangères.

Théâtre national du Bassac

La troupe de l'Université Royale des Beaux-Arts, URBA, se produira à la salle Chaktomuk les 17, 18 et 19 septembre, pour un spectacle de théâtre et de musique. Soirée de gala le premier jour.

Le Centre Culturel Français assiste la troupe du Théâtre national pour les costumes, les décors, la sonorisation, ... L'ob-

jectif est de présenter des spec-

tacles réguliers.

CAMBODGE
NOUVEAU
le journal
des
d'œuvres
voies
meilleures
investis-
sement



directeur de la publication Chea Savuth
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel
Mise en pages Pen Mary
Cartographie Sambath Houth
Impression CIC Centre Informatique
du Cambodge
58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

CAMBODGE NOUVEAU

est vendu sur abonnement seulement
exemplaire gratuit sur demande

tel 023 214 610 mob 012 803 410

E-mail cn@forum.org.kh

Hanuman

Madame Tan Sotho, directrice

Après la grande cassure de 1997, je n'ai pas perdu courage, nous avons fait beaucoup d'efforts, j'ai convaincu nos partenaires de ne pas abandonner, et maintenant la situation est devenue assez positive, les élections donnent un bon environnement.

Même les manifestations de septembre 1998 ont servi d'expérience : les gens étaient partagés, défiants, nombreux dans les milieux commerçants. On a mieux vu quelle direction était la bonne. Le gouvernement une fois établi a partagé le pouvoir, il a suivi la voie de l'internationalisation. Les investisseurs peuvent reprendre confiance.

Pour le tourisme, la reprise vient plus vite que l'on avait pensé. 1998 a été meilleure que 1997, et 1999 devrait atteindre le niveau de 1996. On attend beaucoup de touristes pour la fin de l'année. Mais on a très peur que *Royal Air Cambodge* n'assure pas. Il faut que ses problèmes soient réglés avant !

La spécialité de *Hanuman*, notre fierté, ce sont les voyages culturels. Nous avons un accord avec l'Association des Amis de l'Orient, du Musée Guimet : nous organisons des circuits de 15 jours pour des groupes de 20 à 25 personnes qui permettent d'approfondir des thèmes : histoire ancienne - Tchénla de Terre, Tchénla d'Eau, Angkor, ... - et histoire récente, y compris le génocide; artisanat - la soie, le travail du bois, de la pierre, ...; des vats; l'hospitalité cambodgienne, ... Nous avons eu 2 à 3 voyages de ce type par an avant 1997, en 1997 un seul, en 1998 : 3; et 4 cette année.

Notre clientèle, c'est d'abord les Français, mais aussi les Italiens, Espagnols de Barcelone, européens de Hong Kong, de Singapour, de Bangkok, ...

T O U R I S M E

1999 devrait être une bonne année pour le tourisme au Cambodge. On retrouvera, à peu près, le niveau atteint en 1996, dernière année "normale". Et on peut espérer retrouver ensuite un rythme de croissance fort.

En développement : voyages spécialisés : culture, éco-tourisme ...

Les Américains ne sont pas encore revenus.

L'ouverture de la ligne Bangkok-Siem Reap : il n'y a pas d'inconvénient à condition de le faire intelligemment. Il faut ouvrir aussi des liaisons entre Siem Reap et les autres centres touristiques de la région : Chiang Mai, Koh Samui, Phuket, Da Nang, ... les gens viendront à Phnom Penh pour regagner Bangkok et Saïgon. Et il faut élargir les destinations au Cambodge : tout le monde connaît Angkor, mais il y a d'autres centres d'intérêt à faire connaître.

C'est le moment maintenant de promouvoir le Cambodge : tout est en place.

Diethelm-Cambodge

Jacques Guichandut, directeur

La situation est plutôt bonne pour une basse saison. Et la fin de l'année à partir de fin octobre, devrait être excellente. Au total, 1999 devrait être une année satisfaisante. Comparable à 1996. Peut-être supérieure pour le nombre de visiteurs, mais si l'on considère le chiffre d'affaires et le profit, ce n'est pas sûr, parce qu'il y a plus de concurrence, et que nos marges sont plus faibles.

Il y a maintenant plus d'une centaine d'agences de voyage à Phnom Penh, et arrivent des agences régionales connues qui sont nos concurrents directs.

Nos clients sont en premier lieu des Français, ensuite des Suisses, des Allemands, des Itali-

ens, ... En cette période de l'année, beaucoup de professions libérales, des enseignants - c'est une période des vacances -; les groupes du troisième âge viennent plutôt en octobre-novembre. Bon nombre de routards visitent le Cambodge, mais ils ne passent pas par nous.

L'effet des vols directs Bangkok-Siem Reap ? A mon avis, c'est bon pour le Cambodge. Ils enlèvent des visiteurs à Phnom Penh, ils font du tort à Royal Air Cambodge, oui, mais il faut réagir en développant tout ce qui n'est pas Siem Reap-Angkor ! C'est une politique qui dépend du ministère du Tourisme.

Ce développement est possible. Par exemple, nous vendons à une clientèle très spécifique - des gens qui connaissent déjà bien l'Asie, qui souhaitent la voir telle quelle, encore non apprêtée, des circuits uniquement cambodgiens : Kratie, Kampot, Kompong Chhnang, Kompong Thom, ...

Sihanoukville : il n'y a encore aucun projet, mis à part celui de Sokimex pour Sokha beach.

Pour Siem Reap : le nouveau système de recettes semble fonctionner. Il y a beaucoup plus de contrôles. Mais on pourra en juger aux résultats visibles : meilleur entretien des sites, surveillance de la Police du Patrimoine, par exemple, qui sont du ressort de l'APSARA, et meilleure promotion touristique du site archéologique (routes, attractions qui inciteraient les visiteurs à rester davantage, ...) et du Cambodge dans l'ensemble, puisqu'il y a maintenant augmentation des recettes.

Pour l'instant, rien n'a encore changé.

D'une façon générale, je pense que le tourisme au Cambodge va décoller rapidement. Il devrait avoir le plus fort taux de croissance des pays de la région.

Un aéroport international à Siem Reap, permettant les vols directs aux gros porteurs ? Non, pas avant longtemps à mon avis.

Mais on va multiplier les liaisons aériennes avec d'autres centres de tourisme de la région. Bangkok Airways va ouvrir en septembre prochain des liaisons avec Phuket et Sukothai.

Mekong Eco-Tourism Travel

Toan Sophie, directrice

Cette société, entièrement cambodgienne, formée par 2 hommes et deux femmes, a été créée en septembre 1998. J'avais eu précédemment, depuis janvier 1996, l'expérience de l'agence *Hansa*.

L'idée d'origine est de faire visiter non seulement Angkor et Phnom Penh mais "tout le Cambodge" : campagnes, sites naturels, réserves, ... il existe de nombreux centres d'intérêt au Cambodge !

C'est une bonne idée. Nous avons eu jusqu'à présent 1 groupe tous les deux mois, et davantage sont prévus pour la fin de l'année. J'accompagne moi-même les touristes et j'aime le faire. Mais je vais embaucher une personne au mois d'août, et une autre vers octobre.

Les séjours sont de 13 jours, pour des petits groupes de 3 ou 4 personnes. Ils passent 4 jours à Siem Reap, et visitent ensuite Kompong Cham, Kompong Thom, Kampot et Kep, Takeo ... Pour le Rattanakiri, il faudrait y rester 6 jours, prendre le temps de remonter des rivières, ... mais nous pensons à d'autres destinations, réserve d'animaux à Koh Kong, par exemple; il en existe aussi à Kompong Chhnang, à Kompong Thom ...

Jusqu'à présent, les clients de *Mekong Eco-Tourism Travel* sont des Français, attirés par une Asie qu'ils connaissent déjà, qu'ils aiment et qu'ils veulent voir sous un jour nouveau. Ils nous connaissent par le bouche à oreille, par des agences à Lyon et à Toulouse, et par un intermédiaire. Cela devrait se développer rapidement.

Les problèmes ? En premier lieu, on manque de guides de bon niveau. Par exemple, pour faire visiter la ville de Phnom Penh, il n'y en a que cinq. Même pour Siem Reap-Angkor, on risque d'en manquer pour la haute saison. Le ministère du Tourisme forme des guides en trois mois; il faudrait une vraie Ecole de guides.

Il faudrait aussi de meilleures routes : Kompong Som - Kampot par exemple : c'est très joli, mais la route est très mauvaise, comme d'ailleurs celle de Phnom Penh à Kampot.

Je suis très optimiste pour le tourisme au Cambodge. Les progrès seront rapides. On peut imaginer qu'il y aura une Maison du Cambodge à Paris, que la nouvelle aérogare de Pochentong recevra un jour des vols directs venant d'Europe, ...

Visiteurs : forte progression

Au cours des six premiers mois de l'année, les arrivées de visiteurs au Cambodge par voie aérienne, 119 951, dont 78 839 touristes, ont été de 24 % plus nombreuses que celles du premier semestre 1998. Répartition : touristes 65,7 %; business : 23,3 %.

Asie-Pacifique		Europe	
Chine	12 251 + 36 %	France	11 039 + 20 %
Taiwan	9 959 + 2 %	Grande Bret.	6 093 - 2 %
Japon	7 873 + 9 %	Allemagne	3 199 + 56 %
Thaïlande	7 278 + 20 %	Italie	1 476 + 77 %
Malaisie	6 094 + 1 %	Suisse	1 082 + 16 %
Singapour	5 429 + 12 %	... total	27 578 + 20 %
Australie	4 676 + 32 %		
Corée S.	3 116 + 43 %	Amériques	
Vietnam	2 258 + 48 %	Etats-Unis	14 847 + 60 %
...		Canada	2 444 + 38 %
total	65 110 + 13 %	... total	17 517 + 55 %

(Source : ministère du Tourisme)

La relance de la Soie (suite): Les teintures végétales

Comme dans tous les pays du monde, les paysans cambodgiens ont su tirer parti des ressources de la faune et de la flore locales pour teindre et mordancer la soie ou le coton. Cependant l'emploi des teintures végétales a rapidement décliné au Cambodge avec l'apparition de colorants de synthèse, et cela dès la fin du 19ème siècle. Durant la première moitié du 20ème siècle, il n'est pas douteux que la plupart des teintures employées au Cambodge étaient des colorants chimiques. On en prendra pour preuve la bonne tenue des coloris sur les pièces anciennes (50-60 ans), qui est bien due aux colorants de synthèse. Moins chers, plus simples à obtenir, plus rapides d'emploi, ils avaient déjà la faveur des tisseuses. Certes l'emploi de teintures naturelles subsistait dans certains villages isolés ou chez les familles trop pauvres pour acheter les couleurs. Pourtant le déclin s'avérait irréversible et dans les années 90 les tisseuses utilisant les couleurs naturelles étaient moins d'une dizaine dans tout le pays.

Cette tendance de fonds, tous les pays l'ont connue. Aujourd'hui, vouloir revenir aux teintures naturelles peut paraître intéressant intellectuellement mais cela ne semble pas déboucher sur un réel potentiel. Pour les producteurs, cela signifie travailler plus lentement avec des ressources plus chères.

L'argument sur la finesse des teintures est, lui aussi un faux argument, puisqu'un bon coloriste peut reproduire à l'identique n'importe quelle nuance obtenue avec des produits naturels. Pour le consommateur, c'est avoir un tissu dont les couleurs sont moins stables au lavage et fanent rapidement à la lumière. Enfin on peut craindre que l'activité en se développant n'accélère la sur-exploitation des forêts et des essences rares.

Qu'il y ait, dans le petit cercle des amateurs de tissus, des personnes sensibles aux procédés traditionnels, cela ne fait pas de doute. Que ce public puisse assurer des marchés con-

séquents, ce n'est le cas dans aucun pays au monde. En Europe, où l'on assiste à un regain d'intérêt pour les substances naturelles, les consommateurs sont motivés tant par le contenu culturel, les métiers anciens, que par les caractéristiques "écologiques". La remise en pratique des teintures végétales s'apparente donc plutôt à la conservation d'un patrimoine technique, de certaines valeurs culturelles, et en cela elle est tout à fait honorable et intéressante.

Pour autant, lorsqu'on raisonne en termes de développement, il faut nuancer le propos et s'assurer du niveau de rentabilité tant pour les producteurs qu'à l'échelle du projet ou du pays. De fait, une relance de la culture de plantes traditionnelles ne peut s'envisager que si l'on assure une forte valeur ajoutée au produit final, par exemple pour des plantes médicinales.

Au Laos, un jeune "laofalang" chimiste de formation a fait planter des centaines d'hectares d'herbes à vocation médicinale. Les essences seront extraites sur place, et dans une prochaine étape il prévoit de produire des pigments naturels.

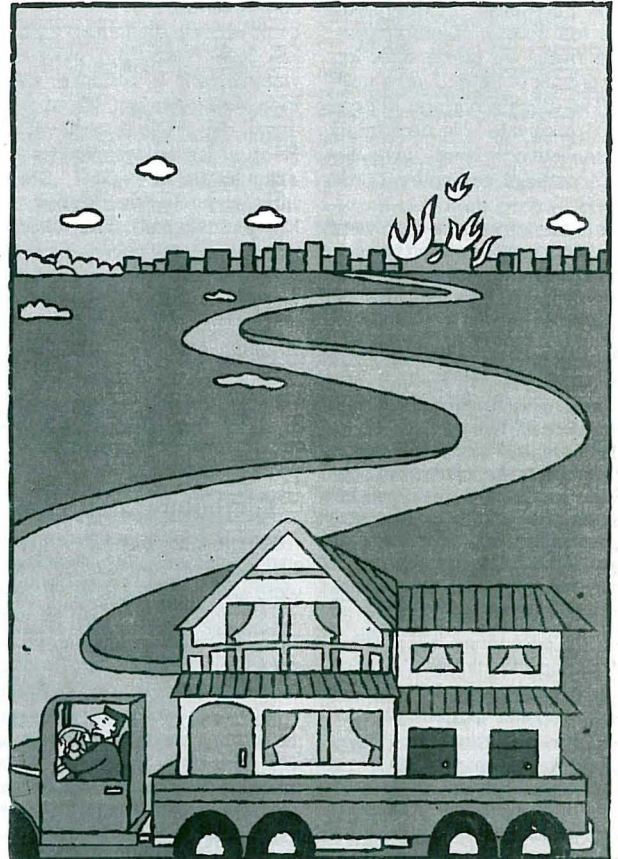
Au Cambodge, on évoque des projets de culture à grande échelle de plantes tinctoriales ou médicinales. Projets intéressants, dans la mesure où l'on aura cerné auparavant les potentiels en termes de marchés et de procédés.

En ce sens, les efforts de M. Morimoto au sein de l'Institut Khmer des Textiles Traditionnels (IKTT) préfigurent peut-être le retour en force au Cambodge de l'indigo, du rocou ou du makloeu ! Cet expert japonais, riche d'une longue expérience en teintures végétales, tente de re-développer leur emploi sur les soieries dans un village au Sud de Phnom Penh, en associant les efforts techniques et marketing.

Alain Peyré

[cet encadré n'avait pu paraître faute de place dans **La Relance de la Soie**, article publié dans cn 118].

Vos rêves se sont ils envolés? Appelez Indochine Insurance!



- Indochine Insurance offre :
- Automobile
 - Un service efficace et rapide
 - Des experts pour vous
 - conseiller sur :
 - Evaluation des risques
 - Expertise des sinistres
 - Prévention
 - Motocyclette
 - Santé
 - Accident du travail
 - Aviation
 - Transport de marchandises
 - Assistance rapatriement, etc...

Notre gamme comprend :

- Tous risques chantiers
- Incendies et risques divers

indochine
INSURANCE
FULL COVER, TOTAL CONFIDENCE

Indochine Insurance: N° 58 rue 17K, No. 17K, Phnom Penh - Tél: 210 676/210 761/210 622/210 701 - Fax: 210 501
Agent pour : Assurances Générales de France (AGF) IART • American International Group (AIG) • The Cambodian National Insurance Company (Camnic) • Cigna • Journeyman Services • Lloyd's of London • SCOR Re • Scandinavian Scandinavia Group (SSG) • Willis Tower Watson